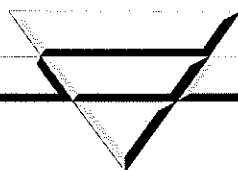


**Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses  
d'Assurance Maladie**

**CSRE  
8, place Général de Gaulle  
BP 10  
34240 LAMALOU-LES-BAINS  
Tél: 04 67 95 22 60**



**ANALYSE DES EAUX SUR LES SITES DE LAMALOU ET DE BEZIERS  
- PA 2008-005-69-00**

## **DESCRIPTIF DETAILLE**

Date et heure limites de réception des offres : le 15 juillet 2008 à 12 heures

La nature des prestations prévoira :

## 1. CONTROLE DE L'EAU DE PISCINE :

### *MODALITES :*

Le prélèvement des échantillons est effectué selon les bonnes pratiques de prélèvements.

Le transport des échantillons se fait dans un véhicule équipé à + 4° C.

Les analyses d'eau sont réalisées conformément aux articles D.1332-1 à D.1332-15 du code de la santé publique, fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et baignades aménagées, l'arrêté du 7 avril 1981, modifié par l'arrêté du 18 janvier 2002, fixant les dispositions techniques applicables aux piscines, et l'arrêté du 7 avril 1981 fixant les dispositions administratives applicables aux piscines et aux baignades aménagées ainsi qu'au guide de l'eau dans les établissements de santé.

Les résultats sont confidentiels et transmis dans un délai maximum de 10 jours.

Le responsable du laboratoire tiendra informé par un appel téléphonique le client en cas de résultats non satisfaisants. Un commentaire ainsi qu'une interprétation de résultats anormaux seront réalisés.

### *FREQUENCE :*

- 1 fois par mois.

### *POINTS DE PRELEVEMENT :*

- sur le site de Lamalou : 1 piscine
- sur le site de Béziers : 1 piscine et une pataugeoire.

### *COMPOSITION DES ANALYSES :*

ANALYSES	PARAMETRES
Eau de piscine	Bactéries Aérobies revivifiables à 36°C
	Coliformes totaux à 36°C
	Staphylococcus auréus
	Pseudomonas aéruginosa
	pH
	Conductivité
	Turbidité
	Odeur, couleur
	Chlore résiduel (libre)

## 2. PRELEVEMENTS ET DEPLACEMENTS :

### *TARIF :*

- Déplacement et prélèvement dans le cadre d'une tournée / passage.
- Déplacement et prélèvement en cas d'urgence / passage.